



LE DOSSIER

1. La description de la démarche

Décrire en quelques lignes la démarche adoptée

2. Les enseignements et dispositifs impliqués dans la démarche

Nombre d'élèves, disciplines et dispositifs (APC, TAP...) impliqués dans la démarche.

3. La place de l'EDD au sein de l'école

Nombre de classes impliquées ? Existe-t-il un comité de pilotage ? L'EDD est-elle inscrite dans le projet d'école ?

4. Thématiques choisies pour le projet

Sélectionner dans la liste la ou les thématiques abordées.

5. Formation des équipes

Les enseignants ont-ils été formés ? Est-ce envisagé ?

6. Modalité de mise en œuvre

Comment le projet prend-il en compte les dimensions sociales, économiques et environnementales de l'EDD ?

7. Partenariat

Quels sont les partenaires ?

8. Etat de la démarche

Quels sont les éléments du projet déjà mis en œuvre ?

9. Projet de communication

Quels sont les projets de communication déjà réalisés ou en cours ?

B.O. de référence : n°31 du 29 août 2013

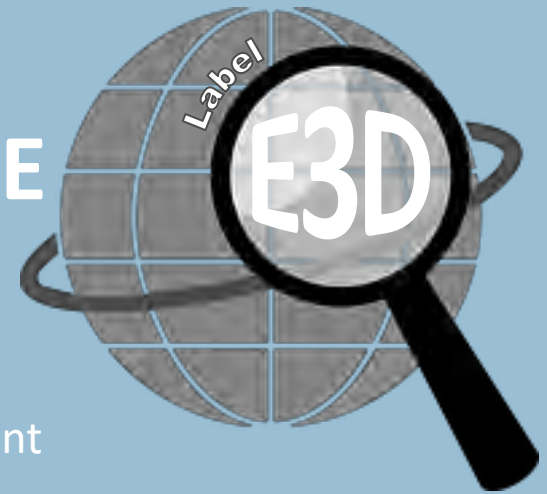
Dossier en ligne sur : <http://labelcl.ac-creteil.fr/>

(Les inscriptions démarrent dans le courant du mois de janvier, un courrier de la DSDEN vous informe de l'ouverture du serveur)



LE GUIDE

Ecole
en **D**émarche
de **D**éveloppement
Durable



Ce guide rassemble des informations et des ressources pour les écoles qui souhaitent demander la labellisation nationale E3D.

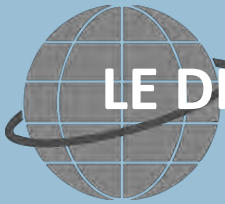
Le label

E3D est décerné par un comité académique qui vient valider la démarche d'enseignement du développement durable. Il existe 3 niveaux :

- **Engagement** : un enseignement est engagé au sein de l'école, plusieurs aspects de l'EDD sont abordés, le dialogue avec les partenaires est engagé.
- **Approfondissement** : formation progressive des enseignants, coordination interne des activités, premières actions de communication.
- **Déploiement** : modification globale du fonctionnement de l'école.

POURQUOI LE DEMANDER ?

- Valoriser l'engagement et l'investissement des équipes
- Obtenir une reconnaissance officielle
- Impliquer les élèves et leur famille
- Développer une dynamique partenariale
- Mettre en place un véritable parcours citoyen

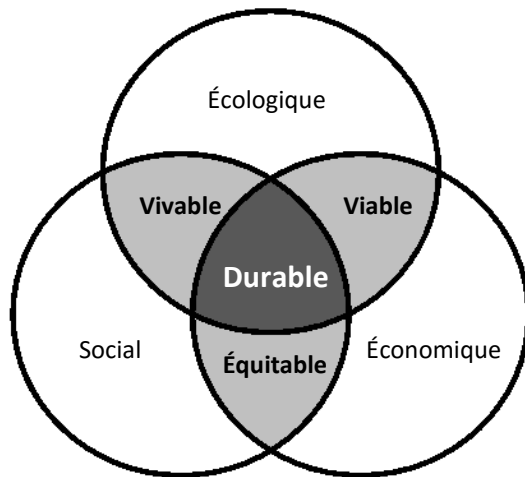


LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable est défini comme un développement qui répond aux besoins des générations actuelles sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

Le développement durable a pour objet d'aboutir à un développement dont on dit souvent qu'il repose sur " **trois piliers** " :

- économiquement viable (satisfaction des besoins d'une génération) ;
- socialement équitable (solidarité entre les sociétés) ;
- écologiquement reproductible.



Ce concept conduit à prendre en compte trois perspectives :

- la dimension spatiale et temporelle ;
- l'analyse scientifique ;
- la citoyenneté.

Thème : l'eau

- Lutte contre le gaspillage
- Remplacement de robinetterie
- Surveillance des fuites
- Installer un récupérateur d'eau

Thème : l'énergie

- Gestion des lumières
- Fermer les fenêtres, les portes
- Réduire la facture de chauffage



D'AUTRES THÉMATIQUES

Alimentation : favoriser une alimentation responsable (de saison, locale, biologique, équitable, sans suremballage, équilibrée...)

Solidarité : améliorer la solidarité (entre générations, entre populations, actions pour les pays défavorisés...)

Diversité culturelle : améliorer les échanges culturels (rencontres, expositions, présentations, échanges...)

Santé et sécurité : assurer la santé et la sécurité des usagers de l'école (informations, sécuriser les installations, améliorer l'hygiène...)

Paysage et cadre de vie : rendre le plus agréable possible l'école et son environnement proche.



DES EXEMPLES D'ÉCOLES LABELLISÉES

Thème : la mobilité

- Instauration d'une journée sans voiture
- Mise en place d'un parking à vélo
- Intervention d'un partenaire sur la sécurité routière
- Création d'un permis vélo

Thème : la biodiversité

- Installation d'un hôtel à insectes
- Création de jardin potager et jardin fleuri
- Elevages et plantations
- Installation de nichoirs et mangeoires

Thème : les déchets

- Mise en place du tri sélectif
- Réduction de consommation de papier
- Valorisation des déchets de classe (stylos, tubes de colle, feutres usagés)
- Mise en place d'un composteur



POUR DÉMARRER

Les programmes

- Géographie (les climats...)
- Sciences (le vivant, la qualité de l'air...)
- EMC
- ...

Un événement

- La COP 21
- Inauguration d'un éco-quartier
- Semaine européenne du DD
- ...

Un thème

- L'eau
- La biodiversité
- Les déchets
- ...



DES PARTENAIRES

La mairie

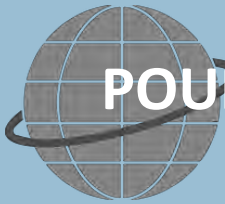
Les familles

Des associations

(Terre et Avenir, OCCE, maison de l'environnement, OPIE, LPO...)

Des sociétés

(traitements de déchets, restauration collective, espaces verts...)



POUR ALLER PLUS LOIN

Un exemple de démarche globale

COMMUNIQUER

Informer puis réunir un comité de suivi

Pour **impulser**, il faut **informer**, tant en direction des familles, des partenaires communaux que des élèves.
Après l'information, il y a création d'un **comité de suivi** ouvert à : des élèves éco-délégués, des parents d'élèves, des enseignants, des représentants de la mairie et à tous les acteurs concernés. Première mission du comité, choisir le ou les **thèmes** qui seront traités.

Réaliser le diagnostic

Il s'agit d'une étape importante pour prendre conscience des **enjeux** et ancrer son action sur du réel mais aussi avoir un **point de comparaison** à la fin du projet.

Le diagnostic peut se réaliser à partir d'enquêtes (auprès des parents, des élèves ...), de mesures (quantités de déchets, d'eau consommée ...), d'observations (biodiversité ...), de constats (incivilités à la récréation, dégradations ...)...

Établir le plan d'actions

Une fois le diagnostic réalisé, le comité va déterminer le plan d'actions à mettre en œuvre.
Le nombre d'actions ne doit **pas être trop important** afin que le plan reste **réalisable**.

Mettre en œuvre le plan d'actions

La mise en place du plan d'action s'effectue.

Évaluer/Faire le bilan/Perspectives

L'évaluation des actions mises en œuvre est importante dans la mesure où c'est elle qui permettra aux élèves de **prendre réellement conscience** de la portée de leurs actions. Il convient également de **pérenniser** les actions efficaces et d'établir des perspectives pour l'année scolaire suivante.